

Carte blanche

Faire des économies sur le dos des familles ou des proches : un mauvais calcul !

Les discussions budgétaires fédérales laissent entrevoir une future limitation du système des crédits-temps. Les familles devront prendre le crédit-temps avant les 5 ans de l'enfant et non l'âge actuel de 8 ans et elles perdront 3 mois sur la durée auparavant permise dans le dispositif. Attaquer les crédits-temps – et l'interruption de carrière pour les fonctionnaires – constitue une atteinte à la conciliation vie privée-vie professionnelle des personnes aidantes proches et, particulièrement, des femmes ! En tant que personne aidante proche, la formule des crédits-temps est une des solutions possibles pour s'occuper, par exemple, d'un enfant gravement malade ou d'un·e proche en soins palliatifs, tout en maintenant le lien avec une activité professionnelle.

Les femmes, plus nombreuses à s'investir dans la fonction d'aidante proche, mais aussi dans les tâches familiales, seront les premières touchées par une telle réduction des crédits-temps. Le stress et la charge mentale d'une organisation familiale déjà complexifiée par la maladie n'en seront que décuplés. La difficulté accrue à concilier vie privée et vie professionnelle peut conduire au burn-out, à l'arrêt de travail, au chômage, à la prise d'anxiolytiques et d'antidépresseurs... Pour certaines femmes, le risque de décrochage à court et long terme du marché de l'emploi est réel. Est-ce un vœu du gouvernement, à peine déguisé, de voir les femmes reprendre place au foyer ?

Cette mesure est présentée comme nécessaire pour faire des économies, mais en a-t-on réellement mesuré les conséquences sur les femmes et les familles ? Selon nous, associations du réseau Solidaris, il s'agit d'un très mauvais calcul ! À réduire ainsi les dispositifs de soutien à la parentalité déjà insuffisants, on pousse les familles vers la défiance et l'exclusion sociale en renforçant le risque de pauvreté!

À l'aube des élections 2024 au sein d'une population en souffrance et révoltée, la stratégie est dangereuse. Nos publics, déjà durement éprouvés par la crise, ont besoin de lieux d'espoir et de solidarité quant à leur avenir. Abandonner les gens, c'est les pousser vers des choix extrêmes lorsqu'il sera temps de se rendre aux urnes. Dans cette perspective, les mesures fédérales doivent unir et non diviser la population en donnant le sentiment qu'on réduit les droits des un·e·s pour financer ceux des autres. Des solutions équitables existent. La justice fiscale en est une. En taxant correctement les particuliers et les entreprises et en luttant plus efficacement contre l'évasion fiscale, l'État pourrait soutenir massivement les politiques sociales actuelles et nouvelles. Nous, associations du réseau Solidaris, appelons le gouvernement Vivaldi à ne pas se tromper dans les priorités et les moyens envisagés durant le conclave budgétaire qui vient de s'achever.

Contact : Laudine Lahaye – Chargée d'études Soralia – 0472 63 27 00